

# BULLETIN

*municipal*

**SAINT MARTIN DES OLMES**



ANNEE 2023



# SOMMAIRE

- 01** Mot du maire
- 02** Etat-civil
- 03** Recensement
- 04** La commune s'agrandit
- 05** Point comptable 2022
- 06** Travaux d'investissement 2023
- 07** Au fil des Conseils Municipaux
- 08** Animations et évènements
- 13** Un Trait de lumière
- 14** Un petit tour en forêt
- 15** La commune se met au vert
- 16** Infos diverses
- 18** Le Conseil de Sages
- 19** Chronique des gens d'ici
- 20** Mots croisés spécial JFK
- 22** A Saint Martin on mange bien

*Mairie,*

1 Place de la Mairie  
63600 Saint Martin des Olmes

Tél : 04 73 82 09 16

Mail : [mairie.st-martin@cc-livradois.fr](mailto:mairie.st-martin@cc-livradois.fr)

Site : [www.saintmartindesolmes.fr](http://www.saintmartindesolmes.fr)

Ouverture les mardis et jeudis  
8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30  
les samedis de 9h00 à 12h00



# Mot du Maire

Une fois n'est pas coutume, je vais commencer ce mot du maire par un « coup de gueule ».

Je voudrais vous dire que j'ai été très affligé par la réception en mairie d'un courrier anonyme me disant que je devrais avoir honte de l'état dans lequel se trouve notre cimetière. Ceci m'a profondément affecté car je ne peux pas supporter de tels agissements qui montrent tout le courage et la mentalité de leur auteur. J'ai toujours été présent sur la commune pour dialoguer et discuter des éventuels problèmes. Un échange en toute franchise vaut toujours mieux qu'une lettre anonyme. Ceci dit, je suis conscient que depuis l'interdiction formelle d'utiliser des produits phytosanitaires, l'entretien du cimetière est un véritable problème. Nous cherchons des solutions et nous mettons tout en œuvre pour que vous n'en ayez plus honte...

Que retiendrons nous de cette année 2022 ? ce fût une année faite de contrastes, entre l'espoir suscité par la maîtrise de l'épidémie de Covid qui a permis le retour à une vie sociale plus normale avec les animations, les fêtes, les commémorations, les inaugurations, et tout simplement les retrouvailles de la population... et les doutes et les craintes suscités par la guerre en Europe qui a engendré les pénuries et l'inflation galopante.

Face à cette situation pour le moins ambiguë, nous devons garder le cap sur l'optimisme et rester persuadés que l'être humain étant doué de l'intelligence, il fera en sorte que 2023 soit l'année du retour à la raison pour nous permettre d'entretenir l'espoir d'un avenir meilleur et de poursuivre paisiblement notre chemin sur le sentier de la vie.

Comme vous pourrez le constater en feuilletant ce bulletin, Saint Martin a connu une année 2022 très riche en animations et festivités. Je veux ici remercier les organisateurs pour leur enthousiasme et leur efficacité, et vous tous qui êtes venus très nombreux participer à ces manifestations malgré parfois une sévère concurrence comme celle de la finale de la coupe du monde de foot le jour de la fête de Noël !

En ce qui concerne la gestion communale, 2022 fût une année calme, avec la réalisation de quelques investissements indispensables et la préparation de nouveaux projets pour 2023. L'état de nos finances est sain, notre endettement continue de baisser, les taux de taxes foncières n'ont pas augmenté et n'augmenteront pas l'an prochain, et nous nous attacherons à compenser les hausses dues à l'inflation par une gestion encore plus rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement.

Au sortir de cette année catastrophique pour les ressources en eau de notre région, je veux ici vous remercier pour votre stricte mise en application des consignes de restrictions d'eau, permettant ainsi d'éviter la pénurie. La sécurisation et le renforcement de notre réseau doit être notre préoccupation majeure dans ces prochaines années, c'est pourquoi nous avons lancé l'étude diagnostic qui sera réalisée par un cabinet d'experts. Cette étude nous indiquera les travaux à effectuer et leurs priorités. Elle nous permettra aussi de pouvoir prétendre aux aides du conseil départemental et de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour les réaliser.

Vous le voyez, les raisons d'espérer sont nombreuses et nous devons rester optimistes et confiants en l'avenir pour peu que nous mettions tout en œuvre pour le rendre meilleur.

Toute l'équipe municipale et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.

Daniel Barrier



# Etat-civil

**01.02.2022**

Luna, est née à Thiers.  
Elle est la fille de Sébastien TOURRET  
et Manou RIVET de Fridefont



**24.02.2022**

Lilio est né au Puy en Velay.  
Il est le fils de Jonathan  
GERA et Justine PIOT GERA du Trait

**25.05.2022**

Michel, Joseph, Marie, Thierry est né à  
Saint Anthème. Il est le fils de  
Sébastien TOUILLEUX et Rachel  
TAMIER du Béal Bas



**29.07.2022**

Alice, Emilie, Michelle est née à  
Beaumont. Elle est la fille de Jordan  
DA SILVA QUINTAS et Anouk, Jeannine,  
Gwendoline CHEREAU des Ballays



**13.09.2022**

Carla est née à Beaumont. Elle est la  
fille de David OLIVERO et Katia  
BERNIER du Malgrassin



**30.10.2022**

Stelan, Claude, Bernard est né à  
Montbrison. Il est le fils de Kévin POUGET  
et Charline BERTRAND de Grivel



**18.11.2022**

Maxence est né à Clermont Ferrand.  
Il est le fils de Guillaume GRAS et  
Ludivine FAURE du Trait



## DECES

## PACS

Richard LEVET  
& Julie CONVERT  
le 5 Mai 2022

Eugène MONTEILHET &  
Sandrine DUMEIL  
le 15 Novembre 2022



## MARIAGE

Rémy BARBARE & Anne  
HEVIN le 24 Novembre 2022





# Jean Astier nous a quittés



## Le recensement citoyen

### Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune. Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

### Comment faire le recensement citoyen ?

Il est possible de faire le recensement à la mairie de votre domicile. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

**À savoir :** Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Le 23 décembre les habitants de Saint Martin étaient très nombreux à assister aux obsèques de Jean Astier décédé subitement à l'âge de 82 ans.

Jean était une figure incontournable de la commune. Son amabilité, son sens de l'hospitalité et sa bonne humeur étaient appréciés par tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Il s'était investi pendant 27 ans au service de la commune en devenant conseiller municipal de Madame Tison en 1974, puis adjoint au maire de 1977 à 1995 toujours avec Madame Tison puis Ivan Néel, pour terminer par un dernier mandat de conseiller de 1995 à 2001.

C'était un homme de consensus qui détestait les conflits et il a ainsi largement participé à restaurer puis maintenir l'entente cordiale présente pendant toutes ces années à Saint Martin. Ancien combattant en Algérie, il avait reçu le Titre de la Reconnaissance de la Nation en 2007, puis en 2017 la Médaille du Combattant des mains de Madame la sous-préfète.

Le conseil municipal adresse à sa famille et ses amis ses très sincères condoléances.



Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ?

Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.



# La commune s'agrandit



Grâce aux nouveaux arrivants dans notre village ces dernières années, nous sommes aujourd'hui 312 habitants selon le dernier recensement. Celui-ci a été préparé par Philippe Bouard et a été réalisé par Annie Rocher du hameau du Ruisseau, que la commune a engagée pour l'occasion. Annie a sillonné pendant plusieurs semaines les routes et les chemins de Saint Martin, pour se rendre au plus près de tout le monde, prodiguant ses conseils avisés pour remplir les documents nécessaires, surtout sur internet.

Ce chiffre conséquent de 312 nous ravit, il témoigne de l'attrait et de la vitalité de notre accueillant village, et chose non négligeable il conditionne la hauteur des dotations de l'état en faveur des communes, notamment rurales comme la nôtre.

Sur ces 312 âmes recensées, on compte une bonne cinquantaine d'enfants âgés de un à douze ans.

La parité est presque respectée avec 23 filles et 27 garçons.

Toutes ces petites têtes blondes, ou pas, se répartissent pour leur scolarité entre l'école primaire publique de Grandrif, celle de Marsac et les écoles publiques et privées d'Ambert.

Le coût de la scolarisation de ces 35 élèves varie selon les écoles et les années, mais en moyenne il se situe autour de 791 € par enfant à l'année à la charge de la commune. Pour un total de 27 690 €.

Un projet d'installation d'une aire de jeux pour divertir tous ces bambins est en cours dans le bourg. Quelques détails restent encore à régler et nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux et de leur achèvement.

Vous pourrez suivre au jour le jour l'évolution du projet sur notre site internet : [www.saintmartindesolmes.fr](http://www.saintmartindesolmes.fr)



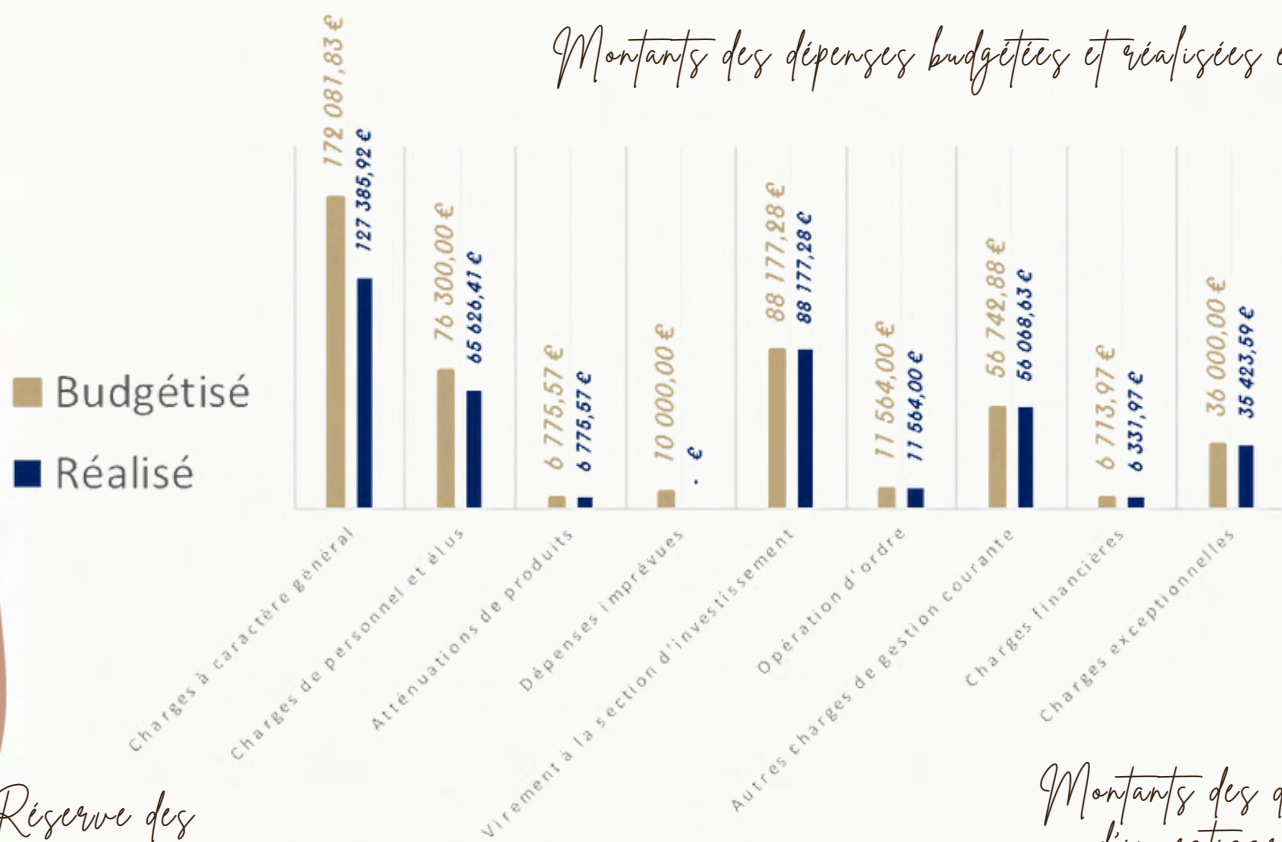
# Point comptable 2022

La commune de Saint Martin des Olmes gère trois budgets :

- Le budget communal qui regroupe toutes les dépenses et recettes de la commune que ce soit en fonctionnement ou en investissement,
- Le budget CCAS qui participe financièrement à la télé assistance pour nos aînés ainsi qu'aux dépenses concernant les différentes animations proposées chaque année telles que les colis des aînés, les cadeaux de Noël aux enfants...
- Le budget eau pour les dépenses et recettes concernant le réseau d'alimentation en eau de la commune.

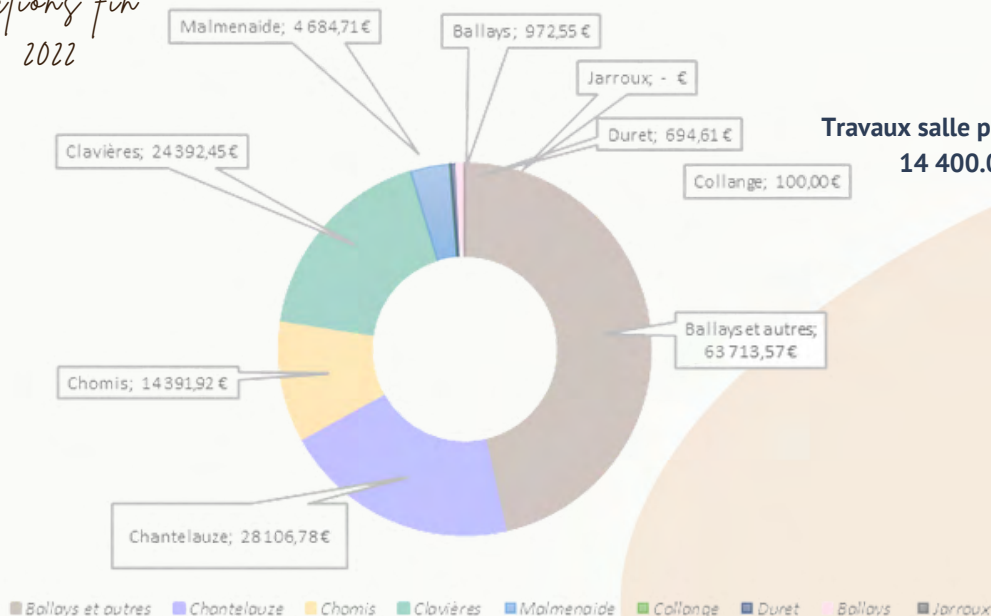
Ci-dessous un petit rapport synthétique des dépenses budgétées et réalisées lors de l'année 2022 pour le budget communal :

Montants des dépenses budgétées et réalisées en 2022



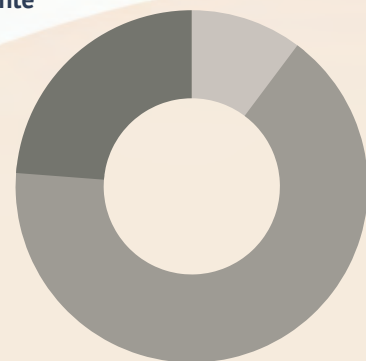
Réserve des sections fin 2022

Montants des dépenses d'investissement



Travaux salle polyvalente  
14 400.00€

Achat de chaînes à neige  
6 192.00€



Travaux de voirie  
39 942.00€



# Travaux d'investissement 2023



## **TRAVAUX À LA SALLE POLYVALENTE**

Depuis sa création, l'intérieur de la salle n'a pas été rénové. Divers travaux sont envisagés dont notamment le changement du revêtement des murs, le remplacement des rideaux par des stores, l'ouverture de l'ancienne chaufferie par la création d'une pièce à usage de rangement.

Bien entendu, les travaux pour les personnes à mobilité réduite seront également réalisés.

La salle des fêtes sera donc fermée de Janvier à Avril 2023.

## **CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX**

Un projet de création d'une aire de jeux pour les enfants et les adolescents du village et à l'étude, nous vous tiendrons au courant de son avancement sur le site internet de la commune. <http://www.saintmartindesolmes.fr>



## **INSTALLATION DES PANNEAUX DE RUES**

Le conseil municipal a adopté tous les noms de rues de la commune. Les panneaux ont été commandés. Leur installation sera réalisée dès réception. Nous informerons ensuite tous les habitants de leur nouvelle adresse et fournirons pour chaque bâtiment répertorié la plaque comportant le numéro.



## **REHABILITATION DU RESERVOIR D'EAU POTABLE**

La réhabilitation et la sécurisation du réservoir du bourg devait être faite en 2022. Compte tenu de la fragilisation de la ressource en eau due à la sécheresse, nous n'avons pas pris le risque de vider le réservoir. Les travaux ont donc été reportés au printemps 2023, en espérant que les débits auront retrouvé un niveau suffisant.

## **REALISATION DU DIAGNOSTIC D'EAU POTABLE**

L'appel d'offre pour la réalisation de cette étude sera lancé en janvier. L'étude devrait commencer cet automne. Ses conclusions nous donneront l'orientation pour la gestion de l'eau ces prochaines années.

## **TRAVAUX DE VOIRIE**

Le programme concernant les travaux de voirie programmés en 2023 sera arrêté lors du prochain conseil municipal. Après établissement des devis et demandes de subventions, les travaux pourront être réalisés à partir de septembre.



# Au fil des conseils Municipaux...

*Ci-dessous une petite rétrospection des décisions prises en conseil municipal lors de l'année 2022. L'ensemble de ces décisions est disponible sur notre site internet dans l'onglet "Votre commune", "Comptes rendus de séances".*

## **7 Février 2022 :**

Le Conseil Municipal délibère sur le remboursement anticipé du prêt FFN (Fond Forestier National). Par lettre administrative en date du 20 janvier 2022, la Direction Départementale des territoires propose à la commune de Saint Martin des Olmes la possibilité de rembourser par anticipation le prêt relatif au contrat FFN N°4158 souscrit par la commune, moyennant une décote de 10% du montant à rembourser. Le conseil municipal accepte le remboursement anticipé et s'engage à verser la somme de 35 423,59 € qui soldera définitivement cette créance.

## **21 Février 2022 :**

Il s'avère que le château d'eau du bourg est implanté sur une parcelle privée. Des travaux étant nécessaires sur l'ouvrage il est impératif que la commune en soit le propriétaire. La commune a donc dû acheter la sous parcelle afin de pouvoir effectuer les travaux nécessaires.

Approbation des taux de taxes foncières qui sont inchangées pour 2022 et des budgets communaux.

## **20 Juin 2022 :**

Acceptation des différents devis reçus pour les travaux de voirie. Les entreprises EUROVIA et DUMEIL TP sont retenues pour un montant total de 39 480 € TTC.

Le Maire présente à l'assemblée les différentes voies, rues, routes, impasses et chemins retenus dans le cadre de l'adressage de la commune.

## **8 Août 2022:**

Acceptation des différents devis reçus pour les travaux de la salle polyvalente. Les entreprises Malcus Didier, Malcus Daniel, Heyraud Bruno, Rourre David, et Nigon Laurent ont été retenues. Le montant des travaux s'estime à 27 857,07 €. Ces travaux sont subventionnés à 40 % par la Région.

## **18 Octobre 2022 :**

Vote des participations aux écoles d'Ambert (publique et privée) et de Marsac en Livradois. Soit 26 enfants en école publique (20 163,56 €) et 7 enfants en école privée (5 495,70 €).

Suite à la demande des membres de la section de Chantelauze, une scie d'un montant de 6 120,00 € a été achetée par la section.

Le contrat aidé de notre agent communal se terminant, une création de poste a donc été nécessaire afin de pouvoir démarrer sa période de stage. Après sa validation du permis poids lourd Camille est enfin opérationnel pour tous types de travaux.

Au vu de la hausse des énergies et des travaux effectués à la salle polyvalente, les tarifs communaux ont été revus à la hausse :

Location de la salle : 150 €;  
Location pour un apéritif : 80 €;  
Chauffage : 4 € le m<sup>3</sup>;  
Frais de nettoyage : 100 €;  
Caution : 150 €.

Nouveau tarif assainissement :  
Montant abonnement : 36 €;  
Montant m<sup>3</sup> consommé : 0,600 €;



# La Cyclo les Copains

C'est sous le soleil matinal du Dimanche 3 Juillet, que les véloces vélocipèdes de la « Cyclo des Copains » ont vaillamment gravi la côte de Saint Martin dans la matinée, encouragés par les bénévoles du village qui, pour cette édition avaient choisi le thème de l'Espagne pour leurs déguisements et leur animation.

Comme à l'accoutumée Sergio et Jean-François assuraient la partie musicale.

Mais avec cette année une innovation fort remarquable : grimpé sur un vélo préparé par notre ami Jean Voldoire, notre Maestro s'en est donné à cœur joie pour faire swinguer et résonner la batterie de casseroles fixée sur son guidon.

Les coureurs arrêtés au stand de ravitaillement pouvaient entamer, en cœur avec les bénévoles, la chanson des « Véloces Vélocipèdes » créée et chantée pour l'occasion par JFK, le tout sous la direction rythmique de maître Soulier.

Le clocher de notre belle petite église sonnait 13h lorsque les derniers participants, suivis de la voiture balai passaient devant la statue de notre poilu.

Il était l'heure de commencer à ranger un peu et de préparer l'apéro et le repas, afin d'accueillir les bénévoles qui n'étaient pas présents dans le bourg.

Toutes celles et ceux qui depuis 8h du matin assuraient la sécurité aux diverses intersections de la commune et même au-delà, arrivèrent petit à petit pour se restaurer et finir la journée dans la convivialité, la bonne humeur et l'amitié.

Ce beau dimanche s'est terminé en fin d'après-midi où tout le monde mit la main à la pâte pour finaliser le rangement du site.

On peut noter avec joie que tout le monde était à son poste du début jusqu'à la fin, sans problème ni débordement, tout s'est bien passé, pas besoin de leur sonner les cloches, bien au contraire, mais de les remercier encore vivement pour leur implication, symbole du bon déroulement de cette animation.

Rendez-vous en Juillet pour la prochaine édition.

Pour participer à la course ou rejoindre les bénévoles de l'association rendez-vous sur le site internet de la « Cyclo-Cyfac les copains » :  
**[www.cyclolescopains.fr](http://www.cyclolescopains.fr)**







# Concert d'été

Le samedi 21 Mai, le sport cycliste et la chanson avaient rendez-vous à Saint Martin. Vers 18h avait lieu à la mairie une réunion de préparation de l'édition 2022 du passage de la cyclo des Copains Cyfac dans notre village.

Les bénévoles présents ont ensuite été conviés à un petit casse-croûte sur la place derrière l'église.

Pendant ce temps Jean-François, Sergio et leur ami Jean Loria, préparaient la scène devant l'église pour leur concert qui eut lieu à partir de 20h et qui réunit outre les bénévoles du vélo, une petite centaine de personnes du village qui ont pu découvrir « les chansons du maçon » écrites et interprétés par Jean-François.

Merci à toutes et à tous pour votre présence .

Le samedi 9 Avril un peu en avance sur la date officielle, Saint Martin des Olmes a fêté Pâques.

Cette journée a été l'occasion de nous retrouver, après ces mois difficiles de confinements qui avaient engendrés l'annulation des animations prévues sur la commune, notamment la fête de Noël.

La chasse aux œufs a réuni dans la bonne humeur, une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents. Une fois la chasse terminée tout ce petit monde s'est dirigé vers la salle des fêtes afin de partager équitablement le butin entre tous les enfants présents.

Peu de temps après, plusieurs autres habitants du village les ont rejoints pour partager avec eux le traditionnel goûter confectionné par les parents (surtout les mamans).

Il était enfin l'heure du spectacle, Karl le magicien a enchanté les petits comme les grands.

Merci à toutes et à tous pour votre présence, et merci à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation et donc à la réussite de cette journée Pascale.

# Pâques a remplacé Noël





# Fête du village, 23 Juillet 2022



Cette année encore, sous la présidence de notre ami Thierry PIOT, et de ses fidèles et nombreux compagnons, la fête du village, organisée par le Comité des Fêtes de Saint Martin des Olmes a été plébiscitée par de nombreux spectateurs.

Le groupe « **Les Compères** » venu spécialement pour nous de Saint Étienne, a débuté la soirée tranquillement en nous faisant danser sur des valse, des paso-doble et des rocks, jusqu'à l'heure du repas.

Comme toujours plus de cent personnes ont partagé et apprécié notre buffet campagnard. Une fois les estomacs et les gosiers bien remplis ils ont de nouveau rejoint le groupe « Les Compères » pour danser cette fois sur les tubes des années 80 toujours très prisés par les jeunes comme par les anciens.

La musique a donc continué jusqu'au départ de la retraite aux flambeaux, qui cette année partait de la salle des fêtes pour monter jusqu'à la fontaine et redescendre à son point de départ, suivie là aussi par un public nombreux, à la grande joie des enfants. Merci à Nelly, Emilia et Isabelle, qui ont organisé ce défilé nocturne.

Le feu d'artifice musical prenait ensuite le relais, et a eu lui aussi un grand succès. Tiré cette année encore avec brio par Thierry, assisté de Camille et de Jonathan, et célèbre dans toute la région, il remplit lui aussi de rêves et de joie, les cœurs de toutes les générations.

Puis ce fût le retour de la musique et de la danse, ou le DJ des « Compères » allia savamment les années 80 et les Hits actuels pour nous faire danser jusqu'au bout de la nuit.

La soirée s'est terminée tranquillement à la buvette dans une ambiance bon enfant et conviviale, comme il est de coutume chez nous.

Merci une nouvelle fois à Emilia et Jérôme qui chaque année nous prêtent leur terrain pour tirer le feu d'artifice.

Merci aux nombreux bénévoles qui ont assuré la préparation, l'organisation et le démontage de la fête.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, entre temps, le Comité des Fêtes organisera pour vous, ses manifestations tout au long de l'année et nous pourrons toutes et tous ensemble trinquer de nouveau à l'amitié, au partage, à la convivialité et au vivre ensemble, si cher à notre commune.

*Spéciale dédicace à Marie-Line, Josiane et Valérie,  
et également aux nouveaux arrivés sur la commune qui se sont rapidement investis au comité des fêtes, entre autres Jessica et Sylvain. Bises à toutes et à tous.*



# Inauguration, d'une pierre deux coups

Le vendredi 22 Juillet dernier, vers 18h comme prévu et comme promis depuis longtemps, de nombreux habitants se sont retrouvés autour de la fontaine du village pour assister à son inauguration en présence de Franck Lassale et Thierry Maitrias les créateurs de cette belle œuvre, représentative de notre village où Saint Martin partageant son manteau figure en bonne place, nous rappelant ainsi que le partage est très important pour nous.

Madame Myriam Fougère représentait le Conseil Régional premier financeur de cette restauration.

*Le conseil municipal était également présent, et Mireille Laroche 1ère adjointe représentait Monsieur le Maire, dont elle lut le discours, ensuite assistée de Franck et Thierry elle s'acquitta d'une nouvelle tâche consistant à couper le ruban tricolore.*

Tout ce petit monde s'est ensuite rendu sur la place du village, afin d'inaugurer la nouvelle boîte à livres offerte par le Lions Club.

Cette fois-ci c'est Philippe Bouard 2ème adjoint qui représentait Monsieur le Maire, et Jean-François lu le discours inaugural dont il était en charge.

Monsieur Olivier Maréchal, qui était président du Lions Club lors de la préparation du projet, prit ensuite la parole et Madame Myriam Fougère nous dit également quelques mots.

Le moment était venu pour le retour du ruban tricolore, qui de nouveau rencontra les ciseaux, mais cette fois tenus par Olivier, Philippe et Jean-François.

Une fois ce travail accompli tout le monde s'est retrouvé devant la Mairie pour partager, comme il se doit à Saint Martin des Olmes, le traditionnel pot de l'amitié.





# Gameilles et décibels le 19 novembre.

De bonnes pommes de terre bien de chez nous, des lardons, des oignons, de la tomme fraîche et deux experts en gastronomie rurale, à savoir Jean-Michel et Pascal, eux aussi, bien de chez nous .

Voilà les ingrédients nécessaires à la réalisation de la truffade, que les 130 convives présents le 19 novembre à la salle des fêtes ont dégustés avec plaisir.

Ce n'est pas que c'est lourd la truffade, mais il faut un peu de temps pour la digérer ! Alors pour gagner du temps, Coralie et Jérémie ont branché leur machine à danser et ont envoyé le son juste après le café.

Et hop ! C'était parti, sur le danse-floor de St-Martin-des-Olmes la digestion s'est accélérée et tout le monde s'est déchaîné jusqu'au bout de la nuit.

Merci à l'équipe de la pluche du vendredi, merci à l'équipe du bar, merci à l'équipe du service, merci à l'équipe rangement et nettoyage, merci encore à Jean-Michel et Pascal et merci à Coralie et Jérémie qui, pour ceux qui l'ignoraient sont de nouveaux habitants de la commune.

***Spécial remerciement à Marie-Line. Bises à toutes et à tous et à la prochaine.***



## Commémorations 2022

A l'occasion des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, les habitants et amis de Saint Martin, toujours aussi nombreux toutes générations confondues, ont tenu à rendre hommage aux enfants de la commune décédés lors de ces conflits ainsi qu'aux soldats français morts pour notre pays durant l'année écoulée.

L'Union musicale Marsacoise anima fidèlement ces deux manifestations.

Nous remercions aussi les Portes Drapeaux des associations voisines qui nous honorent de leur présence aux côtés de Gaston Duret, ainsi qu'Hervé Lefèvre qui entonna à capella La Marseillaise lors de notre célébration du 11 novembre.

Les musiciens nous ont ensuite accompagnés jusqu'à la salle des fêtes, où après avoir écouté une aubade, un vin d'honneur était offert par la municipalité.

# Un "Trait" de lumière

Fidèles à leur bonne habitude, depuis de nombreuses années, Viviane et Daniel Canonne, nous ont offert une fois encore, une belle illumination de Noël.

Au hameau « le Trait » à l'entrée du village on peut admirer la mise en lumière d'un beau sapin, d'un magnifique traîneau et de ses deux rennes ainsi que du Père Noël lui-même, bien au chaud dans sa cabane attendant avec impatience comme nous, le soir de Noël pour sortir nous gâter.

Tout ce joli monde a été mis en place avec l'aide de la bande des joyeux lurons venus du Trait et même des hameaux alentours.

Un grand merci à toutes et tous pour leur implication dans la vie du village.

***Ils vous donnent rendez-vous au printemps pour, comme chaque année vous offrir une autre décoration plus champêtre.***



# Fête de Noël

Ces deux dernières années, nous avons été contraints d'annuler notre spectacle de fin d'année. C'est avec joie et bonheur que nous avons pu nous retrouver ce dimanche 18 décembre dans la salle polyvalente.

Le spectacle « Remômes » anima le début d'après-midi, entraînant petits et grands dans un rêve musical, au plus grand plaisir de tous.

Puis vint l'heure du goûter...

A la tombée de la nuit, les enfants aperçurent au loin des lumières clignotantes remontant la route du Trait. C'était le Père Noël qui arrivait sur son traîneau, magnifiquement décoré, pour distribuer aux enfants de nombreux cadeaux. Sans avoir oublié nos aînés, il repartit prolonger sa tournée.

Ensuite, chacun rentra chez soi, gardant le souvenir d'un excellent moment de rencontre et de partage inter générationnel.

***Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour nous retrouver lors d'un bel après-midi récréatif. Très belles et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.***







## Un petit tour en forêt...

Le lundi 16 mai dernier, notre Maire en tête, accompagné d'une bonne partie du Conseil Municipal et de Camille notre employé communal, a effectué une visite de nos forêts communales et sectionales, guidé par Caroline Bruyère, notre agent ONF de référence.

Cette balade nous a permis d'en apprécier son état, de détecter les éventuels problèmes et d'organiser les travaux et les coupes futures.

Il résulte de cette évaluation que notre massif forestier est en bonne santé, malgré quelques points à surveiller en relation avec la sécheresse ou les dangers liés à la Scolyte des Épicéas, et qu'il demeure une richesse et une promesse d'avenir pour Saint Martin des Olmes, si l'on continue à y être attentif et à bien le gérer, comme la commune s'y emploie depuis des années.

Depuis des années, avec Caroline notre technicienne ONF, que nous devons remercier pour son efficacité et sa disponibilité. Ces compétences et son amour de la forêt sont un bien précieux pour la commune.

## Réglementation des boisements

Après l'étude réalisée en 2022 et analysée par la sous-commission communale, la nouvelle réglementation a été approuvée par la commission intercommunale qui s'est réunie le 19 décembre. Le projet sera soumis à une enquête publique qui sera organisée sur une période de 30 jours entre les mois de février et avril 2023. Les dates de la consultation seront communiquées dès que nous en auront connaissance.

Les plans seront disponibles en mairie aux jours et heures d'ouverture. Le dossier d'enquête sera déposé et consultable en mairie de Saint Anthème où le commissaire enquêteur tiendra 4 permanences.





# La commune se met au vert

Ce jour-là de nombreux habitants venus de toute la commune ont participé avec intérêt à cette initiative où Nicolas du pôle déchet nous a enseigné avec brio et humour l'art et la manière de bien composter. Ce petit exposé s'est conclu par une amicale collation à la mairie.

La nouvelle réglementation concernant les déchets ménagers entrera en vigueur le 01 janvier 2024. Pour plus d'informations et pour pouvoir bénéficier d'un bac de compostage individuel rendez-vous sur le site de la comcom : [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr)

## -Un cimetière vert.

Dans la foulée de cette action Camille, Thierry et Jean-François ont joint leurs forces et leurs savoir-faire pour bâtir à droite du portail du cimetière un espace servant à accueillir le bac réservé aux végétaux. Pour accueillir les autres déchets notamment les pots de fleurs et les fleurs en plastique un autre bac a été installé sur la gauche avant la montée du cimetière. Une réflexion est en cours en vue de l'amélioration et la réfection des allées du cimetière, vos avis et vos remarques sont les bienvenus.

## -L'aire des végétaux.

Dans le même esprit d'améliorer la collecte des déchets verts, une aire de stockage et de broyage des végétaux verra également bientôt le jour. Le site choisi a été celui situé au-dessus du cimetière à droite en montant le long du chemin. A cet effet celui-ci a été récemment rénové, afin de permettre un accès approprié à la future aire de traitement des végétaux.

## -Un village vert et citoyen.

Nous sommes de plus en plus nombreux sur le village à alimenter les containers de déchets, surtout l'été. La commune met tout en œuvre pour gérer au mieux les aires d'apports volontaires des déchets.



Merci pour le bien de tous de respecter les consignes de tri, notamment concernant les cartons qui remplissent trop vite les bacs si ils ne sont pas préalablement pliés.

Depuis la mi-Novembre les points d'apports volontaires ont été remaniés, on trouve aujourd'hui sur ces aires de dépôt 1 container vert pour 30 habitants et 1 container jaune pour 10 habitants, ces derniers ont donc été doublés sur la grande majorité des points de collecte.

Ces bacs sont désormais ramassés en alternance tous les 15 jours, cette nouvelle formule qui augmente le nombre de containers sera évaluée au fur à mesure du temps pour une éventuelle amélioration.

Toutes ces nouvelles dispositions se font toujours dans le souci de ne pas augmenter la taxe concernant les ordures ménagères.

Attention aux verres qui débordent des containers et merci de ne rien déposer en dehors des poubelles.

La déchetterie du Poyet vous accueille du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, pour y déposer vos autres déchets et notamment les encombrants.

*Voilà, cette chronique verte s'achève nous comptons sur votre civisme, la mairie est à votre écoute pour toutes vos suggestions.*

*Des sacs jaunes pour le tri sont à votre disposition en mairie.*



# Infos diverses

## CHANGEMENT DE PERSONNEL

Pour des raisons professionnelles, Madame Valérie VIDON, femme de ménage auprès de la commune depuis 2017 a donné sa démission. Depuis le 28 Novembre 2022, Madame Charlotte HUON habitante de Fridefont la remplace.

Merci à Valérie pour ces années au service de la commune et bienvenue à Charlotte pour son engagement.



## ACHAT DE VÉHICULE

Après de longues années de bons et loyaux services, le véhicule communal a rendu l'âme.

L'employé communal n'a plus à s'inquiéter car aujourd'hui il sillonne les routes et chemins de la commune au volant d'un Kangoo très moderne.



**Livradois-  
Forez** PARC NATUREL  
RÉGIONAL  
EN AUVERGNE

## PROJET DE CHARTE 2026-2041 DU PARC LIVRADOIS FOREZ

Les élus et techniciens des communes, des intercommunalités, des Départements et de la Région Auvergne Rhône-Alpes ainsi que les organismes partenaires du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez et des habitants réfléchissent, en ce moment, à un nouveau projet collectif pour le Parc naturel régional Livradois Forez. Ce temps est essentiel pour imaginer l'avenir et participer à construire la future Charte du Parc Livradois Forez pour la période 2026-2041. Le périmètre d'étude compte 191 communes réparties sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, de la Loire et de l'Allier. Le travail engagé en début d'année 2022 aboutira dans 3 ans à une nouvelle Charte permettant de renouveler le classement du territoire en Parc naturel régional jusqu'à 2041.

Un site internet dédié à cette démarche a été ouvert à l'adresse suivante :  
<https://2041.parc-livradois-forez.org/>

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires d'exception, créés à l'initiative des Régions, reconnus par l'État pour la qualité de leurs paysages et de leurs patrimoines naturels, culturels et humains. Les Parcs naturels régionaux sont 58 en France, dont 10 en Auvergne Rhône-Alpes. Ils couvrent 17% du pays, sur lesquels ils mettent en œuvre localement, avec les communes, les intercommunalités et les habitants, une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Leur Charte, d'une durée de 15 ans, constitue le projet de territoire dans lequel s'engagent l'ensemble des partenaires signataires.

*"Le parc évolue, je m'implique pour son notre avenir"*

## LE RESPECT DE CHACUN POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS...

La mairie reçoit depuis quelques temps de nombreux signalement de chiens errants (et même des cochons...) qui provoquent des nuisances sur la commune. Nous demandons aux propriétaires la plus grande vigilance afin de ne pas laisser divaguer leurs animaux.

Les points d'apport des déchets, en particulier au garage communal, à la salle des fêtes et à Clavières, sont trop souvent utilisés pour déposer des encombrants de toute sorte. C'est strictement interdit. Ces objets doivent être apportés en déchèterie par leurs propriétaires et non pas par l'employé communal. Des amendes sont prévues en cas de constatation des faits, et nous serons au regret de les appliquer.

## VISITE DE MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE

Madame Nathalie VITRAT récemment nommée sous-préfète à AMBERT est venue à la rencontre des élus de la commune le 15 novembre dernier.

Daniel BARRIER, maire lui a présenté la commune qui voit sa population augmenter avec l'arrivée de nouveaux habitants et notamment de jeunes ménages. Les projets futurs ont également été évoqués. Madame la Sous-Préfète a pu détailler les différentes aides de l'état pour leur réalisation, et a assuré les élus de son soutien technique et financier.

Cette matinée de travail s'est prolongée par la visite du GAEC du Châtaigner à Chantelauze où la famille Thorillon s'est engagée dans un investissement d'envergure qui lui permettra de développer son activité. Un échange fructueux avec les agriculteurs de la commune leur a permis de présenter leurs activités et d'aborder les différents problèmes du secteur agricole. Très à l'écoute, Madame la sous-préfète a pu prendre conscience des difficultés de l'agriculture de montagne, mais aussi constater le dynamisme de nos jeunes agriculteurs et l'attachement profond qu'ils ont pour leur métier.

Rendez-vous a été pris pour  
l'inauguration des installations du  
GAEC du Châtaigner !

*La venue du représentant de l'Etat est  
toujours un évènement très apprécié par  
les élus, et nous tenons à remercier  
Madame Vitrat pour ses conseils et ses  
encouragements à poursuivre notre  
mission pour la gestion et le  
développement de notre belle commune.*





# Le Conseil de Sages

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux "Sages" qui sont venus renforcer notre groupe : Ineke SENDERS, Annie ROCHER & Jean-Marc DUMEIL.

Comme les années précédentes, nous avons préparé avec l'aide de nos collègues les Sages de Marsac leur terrain afin de pouvoir effectuer les semis des fleurs.

Nous avons ensuite désherbé les plantations puis repiqué les fleurs dans les bacs mis en place la semaine précédente ainsi que les fleurs achetées par la commune afin d'avoir un fleurissement plus précoce.

Notre autre chantier à été la remise en place de la Croix des Missions, sur le talus de la route d'Ambert, à l'angle du chemin du cimetière.

Nous avons préparé une plateforme en décaissant le talus et en arrachant et coupant les genêts et ronces présents. Puis nous avons coulé une dalle en béton, tout cela avec l'aide de Camille, notre employé communal. Le pourtour de la dalle est habillé de plaques de pierre (don de JFK). Après un temps de séchage, la croix réparée, nettoyée et repeinte à été replacée sur le talus.

Cette croix, dont le socle est en bloc de pierre, porte diverses inscriptions dont une date gravée "1604" ce qui la fait remonter au temps du roi Henri IV. Voilà notre participation pour l'entretien de petit patrimoine communal.

Les Sages ont encore cette année participés à la sécurisation de la course "Les Copains", où chacun avait son poste défini en réunion préparatoire sous l'œil du chef Thierry.

Après ces deux années perturbées par le COVID-19, nous avons eu grand plaisir de nous retrouver afin de travailler pour le bien commun de notre belle commune.



**Nous remercions notre maire Daniel, ainsi que le Conseil Municipal pour l'aide qui nous est apportée.**

**Nous vous souhaitons une bonne et belle année 2023.**

**Ineke, Annie, Maryse, Gaston, Joannès, Daniel, Ton, Jean-Marc, Guy & Alain**



# Chronique des gens d'ici

## Gaston Duret au Patural

Voilà de nombreuses années que Gaston Duret est le porte-drapeau officiel de la commune lors des cérémonies et des célébrations, exactement depuis 2017. Nous allons aujourd'hui faire plus ample connaissance avec cet enfant du Patural, où sa famille a vécu depuis plusieurs générations.

Gaston voit le jour à l'aube de 1947 à la maternité d'Ambert. Ses parents étaient agriculteurs au hameau du Patural comme leurs parents et leurs grands-parents.

Avec sa sœur il participe aux travaux de la ferme, leur petite exploitation agricole nourrit et occupe toute la famille, sept ou huit vaches, quelques chèvres, parfois un cochon, des lapins, le poulailler et le jardin potager. Le matériel agricole de l'époque est simple, mais patiemment avec le temps ses parents pourront acquérir, une motofaucheuse ensuite un tracteur Massey Ferguson, et une botteleuse encore en état de marche et que Gaston possède toujours, et qui ne demanderait plus qu'à être mise en route.

C'est à l'école communale de Saint Martin des Olmes qu'il commencera sa scolarité, pour la terminer en 1961, en compagnie de ses camarades de la commune. Du Patural au village de Saint Martin des Olmes c'est à pied que Gaston se rend à l'école et toujours à pied, que le soir il retourne auprès de sa famille.

Une fois son certificat d'études en poche il reste à la ferme familiale où les travaux des champs quelque soit la saison occupent bien notre courageux porte-drapeau, il agrmente aussi souvent l'ordinaire par quelques petits travaux agricoles ou forestiers.

En 1966, il rejoint le 93e Régiment d'Artillerie de Montagne à Grenoble pour y effectuer son service militaire, où il sera chauffeur.

En 1968 il sera détaché à l'Alpe d'Huez pour participer à la préparation des jeux olympiques.

Là, avec ses camarades, il sera affecté aux damages des pistes et surtout à l'arrosage des pistes de bobsleigh. On peut donc dire avec fierté qu'à Saint Martin des Olmes nous avons un de nos concitoyens qui a contribué à la réalisation des jeux olympiques.

En 1970 il entre à la Poste de Grandrif où il sera employé comme auxiliaire et où il passera le concours en vue de sa titularisation.

En 1972 il sera muté à Paris Tolbiac dans le 13e arrondissement. Il y restera quatre années affecté au service du tri des trains postaux.

Pendant toute cette période il réussira à regrouper ses jours de congé pour être présent au Patural pendant l'été, où les travaux agricoles sont nombreux et occupent tous les jours à cette saison.

Le 20 septembre 1976 il rejoint la poste d'Arlanc pour prendre en charge à bord de sa 4L la distribution sur les communes d'Arlanc, de Beurrières et de Chaumont le Bourg.

Notre ami Gaston est retraité depuis une vingtaine d'années et il profite donc de son temps libre pour participer à la vie du village. C'est un bénévole assidu pour la Cyclo des Copains par exemple, c'est également un membre actif et de premier plan au sein du conseil de Sages de Saint Martin Des Olmes.

Merci à Gaston pour son implication et nous lui souhaitons encore de nombreuses années de vie auprès de nous.





# Mots Croisés Spécial

/ JF KLUTTS

## HORIZONTAL

1. Ramène sa fraise chez le menuisier. Des Anglaises à l'atelier.
2. Dans la caisse de l'artisan. Ne craint pas qu'il lui arrive une tuile, bien au contraire.
3. Vieille cité de Mésopotamie. Sable Anglais (peu usité). Mangeoire à oiseaux.
4. De l'eau pour un britannique. Permettent de différencier les mâles des femelles. Ancienne station Russe. Baffa.
5. Du boeuf en boîte pour les bidasses. Ancienne ou nouvelle voiture. Espères en l'arrivée du bon cheval. Amérindien sur la banquise.
6. Plus proche de la grue que de la poule d'eau. Cantine à barrettes. La grand-mère du violoncelle.
7. Début d'irrégularités. Les siens. Soutient le pont du bateau.
8. Refus Britannique. Outils de cordier. Commence en Australie. Le même, itou, idem, c'est pareil.
9. A abusée du pâté. Fini le dîner. Laissées tomber
10. Sortie de l'atelier. Négation. Les pires des nazis. Luth Arabe.
11. En plein dans l'actu. Fini la tartine de droite à gauche. Début d'enracinement. Le roi des pauvres.
12. Ne risque pas d'être le cas pour des chauves. Est contre les murs.
13. Il faut bien la secouer pour faire son beurre. Très bonne note. Demi chant d'oiseaux par derrière. Abréviation pour un auteur anonyme.
14. "A demain" en Picard. Retira. Morceau de gravlax. Une belle troyenne en abrégé.
15. A la campagne parfois associé à un cul par les gens de la ville. Fruit du hasard.
16. Souvent à l'avant de la remorque. Est en mauvais état. Petit parti politique à gauche.
17. Un morceau d'endive. Perçai. Une fête qui n'en finit pas. A les larmes aux yeux.
18. Des initiales rassembleuses. Une habitante du Puy-de-Dôme souvent vache. Outils pour tailleur de pierre un peu daru.
19. Règle impérative. Facilite la réflexion. Le do des grégoriens.
20. Chasseur de merle. A souvent la tête en l'air.

## VERTICAL

1. Avec elle on est sur de ramasser un paquet de blé !
2. Tête d'aurochs. Échappées de l'écurie. S'occupe de la santé du monde. Tresse protectrice dans la marine.
3. Un acte sans queue ni tête. Contre tout. Mangera dans la basse cour. Des initiales pour Arlette Laguiller .
4. Tube musical. Fils de Gargamelle et de Grangousier. Au fond du parc. Pas si bête sur un échiquier.
5. Au début de l'île. Dentelée pour un numismate. Un rat éventré. De bas en haut morceau de sarment.
6. Un Noël sens dessus dessous. Pour une bouche grande ouverte. Début d'itinéraire. Se trouvent dans l'erreur.
7. C'est de la gnôle. Un morceau de fer. Comme poils de carottes mais la tête à l'envers.
8. Avaleur qui n'attendait pas le nombre des années. Dans l'église ou dans le port. Repoussa du pied.
9. Au fond de la rue. Râpeuse de légumes. Greffa.
10. Tête de merlan frit ou pas. Refuge pour Poutine. Vidangeai.
11. Clôture la cérémonie religieuse. Une bonne tête dans la cuisine.
12. Partagent les terrains. Passe souvent pour une morue.
13. Abris de berger en pierres. Pour des plumes ou des poils.
14. Le début du terminus. Abîme le portrait.
15. Artisan de la terre. Apprécier chez les bronzés.
16. Petit parti politique à droite. Un animal sans queue. Éducation au Développement Durable. Prend toute les tâches à l'atelier.
17. Coincée dans la terre et en plus en arrière. S'oppose au gâtisme
18. Couchés la tête en bas. C'est le début des économies. Amérindiens du Colorado ou de l'Utah.
19. La terreur des rosiers. Elle en fait du foin celle-là !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				



# A Saint Martin on mange bien



Pour se restaurer à Saint Martin des Olmes, nous avons tous évidemment la cuisine familiale de chez nous, qui souvent encore est confectionnée avec amour par nos mères de familles.

Mais pour soulager nos vaillantes cuisinières et oublier les soucis du quotidien, on peut se rendre soit à la Pizzeria « **les Alizés** » tenue par Alexandra et Tonio où l'on pourra choisir entre une vingtaine de pizza préparées et servies avec doigté et savoir-faire, dont la fameuse « Saint Martinoise », c'est ma préférée et je vous la conseille.

On peut également en réservant à l'avance, rendre visite à l'**Auberge de Grivel** où Justine et Guillaume vous accueilleront autour de plats faits maison avec des produits frais et de qualité, dans un lieu plein de charme.

Nous vous proposons aujourd'hui une recette du chef Guillaume de l'auberge de Grivel, pour un repas familial à base de produit simple et frais, puisés au jardin et dans la basse cour, (où chez votre boucher, où votre maraîcher favori) .

## CREPINETTE DE VOLAILLE FERMIERE FARCIE AUX LEGUMES DU JARDIN

### Ingrédients pour 4 personnes

4 cuisses de poulet ou de volaille fermière désossées,  
1 crêpinette de porc,  
Les légumes du jardin selon la saison ; oignons, carottes, cote de blette, oseille et tous autres légumes selon la disponibilité, la saison et vos goûts,  
Mie de pain trempée dans du lait.

### Préparation :

Pour la farce, faire rissoler les oignons avec une noix de beurre, verser dessus vos légumes finement ciselés, assaisonnez selon votre goût à partir d'une base de sel et de poivre. Les épices et les herbes aromatiques ne sont pas interdites, si vous avez l'habitude de les maîtriser.

Ajoutez la mie de pain. Bien mélanger le tout.  
Étalez les cuisses de volailles désossées, déposer une ou deux cuillères de farce,  
rouler les cuisses et entourer les avec la crêpine.

Mettez au four dans un plat avec un peu d'eau au fond, à 170 C° pendant 1heure. Servez avec des pommes de terre rissolées et une bonne bouteille de vin d'Auvergne, comme un Boudes par exemple.

Pour les Fêtes de Noël et de fin d'année vous pouvez mettre une touche un peu plus gastronomique en ajoutant sur la farce avant de rouler la volaille, un peu, ou beaucoup de morceaux de foie gras.



Bon appétit ....

Pizzeria « les Alizés » contact : 06 19 16 94 96  
Auberge de Grivel contact : 09 67 23 50 35

# Mots Croisés

## GRILLE DE RÉPONSES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
1	M	A	C	H	I	N	E	O	U	T	I	L			C	L	E	F	S
2	O	U	T	I	L	L	A	G	E		T	O	I	T	U	R	E		E
3	I			T		O	U	R		F	E	T	T	E	L		B	E	C
4	S	E	A		S	E	X	E	S		M	I	R		T	A	R	T	A
5	S	I	N	G	E		D	S		M	I	S	E		I	N	U	I	T
6	O	U	T	A	R	D	E		M	E	S	S			V	I	O	L	E
7	N		I	R	R		V		O		S	E	S		A		B	A	U
8	N	O		G	A	B	I	E	U		A	U		I	T	E	M		R
9	E	M	P	A	T	E	E		L		E	R		C	E	D	E	E	S
10	U	S	I	N	E	E		N	I		S	S		O	U	D		C	
11	S		C	T				E	N	I	T		E	N	R		J	O	B
12	E	B	O	U	R	I	F	F	E	S		A	D	O	S	S	E		O
13	B	A	R	A	T	T	E		T	B		I	U	C		A	U	C	T
14	A	D	E					O	T	A		G	V	L		L	N		T
15	T	E	R	R	E	U	X		E		A	L	E	A	T	O	I	R	E
16	T	R	A	C	T	E	U	R		V		E	T	S		P	S		L
17	E	N			T	R	O	U	A	I		F	E	T		E	M	U	E
18	U	E		F	E	R	R	A	N	D	A	I	S	E		T	E	T	U
19	S		L	O	I				T	A	I	N			U	T		E	S
20	E	P	O	U	V	E	N	T	A	I	L		R	E	V	E	U	S	E